CROTOY CULTURE ET EVENEMENTS ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Jeudi 13 janvier 2022 domicile du Président 42 Rue de la Bassée 80550 LE CROTOY début de la réunion à 15h00

Présence de Anne-Marie Dupont, Roselyne Crépin, Martine Nicolay, Gilles Dupont Excusés: Michel Morin qui a donné sa procuration à Anne-marie, Michèle Barré qui a donné sa procuration à Roselyne, Christian Betsch, Marilène Balsamo.

Mots du Président

il faudra bien revenir un jour à la normalité. La règlementation demande de valider l'année écoulée. Avec 134 adhérents en 2021 nous sommes toujours une importante association, il faut souligner que 20 chasseurs avaient pris leur adhésion en 2020. Espérons que nos sorties en mai et juin pourront se réaliser. Notre repas à thème de février est supprimé par les mesures sanitaires reçues ce mardi 11 février par la Municipalité, mais suivant les échéances électorales il pourrait être réalisé en cours d'année. Fin du bail de la Hutte Pédagogique le 17 septembre 2021 décrété par la Municipalité actuelle qui aurait pu passer outre la décision prise par ses prédécesseurs, la Municipalité a une dette de 1850 euros envers l'Association versée en 2016 par l'assurance AXA suite à l'incendie criminel pour les travaux à la Hutte que l'Association a réalisés avec ses bénévoles sur fond propre.

Approbation du C.R. De l'A.G.O. 2020 réalisée en 2021 / Vote à l'unanimité des 6 voix Rapport Moral :

Notre Association aura 14 ans le 6 mai 2021. Peu d'activités en 2021. La programmation 2022 est en place mais incertaine à ce jour. Notre site internet Jimdo en 2020 c'était 1037 visiteurs et 2651 pages lues, en 2021 c'est 2194 visiteurs et 6254 pages lues. Au mois de décembre 2021 j'ai contacté notre Assurance la MACIF pour revoir les conditions de notre contrat annulation des voyages, le calcul se faisant par un pourcentage sur la somme globale des diverses activités cela nous amenait à une cotisation annelle au minima de 1596 euros avec un maxima de 1721 euros, sachant que notre RC obligatoire tourne autour de 700 / 800 euros. De ce fait j'ai proposé qu'à chaque sortie serait adjoint la garantie annulation du voyagiste facultative ou en complément pour les participants (en moyenne 30 euros pour un séjour d'une semaine).

Rapport de la Secrétaire Marilène :

Absente excusée.

Marilène démissionne du conseil d'Administration et du poste de Secrétaire mais reste adhérente

On la remercie d'avoir fait le listing des adhérents et des feuilles de marche pendant quelques années.

C'est le Président Gilles Dupont qui fera l'intérim du Secrétariat.

Rapport des Vadrouilleux par Anne-Marie et Roselyne :

Tout va très bien, beaucoup de nouveaux qui pourront proposer de nouvelles balades.

Activités réalisées en 2021 : Anne-marie

Soirée Vespérale, barbecue à la Hutte Pédagogique, Forum des Associations, sortie au cabaret de Licques, repas Lycée Hôtelier de Rue.

Sorties prévues en 2022 / 2023 : Anne-marie

Repas à thème « western » du 12 février reporté, séjours au Pays Basque et Beauval reste prévus. Option fin d'année peut être le Royal Palace et Marchés de Noël en Alsace.

La Hutte Pédagogique par Gilles

Le 17 septembre 2021, la fin de la gestion de la hutte pédagogique dans le marais du Crotoy. Arrêt signé par un maire qui a toujours été contre depuis la mandature de M. Wadoux. Le bilan, un projet que j'ai créé et porté a bout de bras pendant quatorze ans avec tous les problèmes rencontrés, environ 3000 visiteurs ou locataires,1047 nuitées, le revenu net de frais des locations a été de 22985 euros en treize années permettant en grande partie le financement de l'Association qui n'obtenait pas de subvention. Une page se tourne qui me permet depuis septembre de récupérer des centaines d'heures de bénévolat. Le bail annuel a été repris par 3 particuliers pour la somme de 3000 euros.

Rapport Financier par les trésorières : Anne-marie et Roselyne

La gestion financière a été compliquée avec les reports et annulations des activités. Remboursement par +/- 70 chèques des différentes prestations pour une somme de 42932 euros. Je dois remercier Anne Marie et Roselyne pour le suivi. Nous avons un solde positif de fin d'année de 16696 euros. Ce qui permettra de continuer de favoriser les paiements échelonnés sur plusieurs mois des voyages, on demandera une subvention à la municipalité.

Présentation des grandes lignes de la comptabilité

Au 31/12/2021 les avances adhérents pour le Pays Basque sont de 8015 euros Au 31/12/2021 les avances adhérents pour le Parc de Beauval sont de 1354 euros Les avances totales sur le compte sont de 9369 euros et les Acomptes versés sont de 13800 euros

Ce qui fait un différentiel de 4431 euros à la charge de l'Association

Chèques non tirés au 31/12/2021 : 2800 euros Aventour et 70 euros Rt. Licques

 Solde Compte Courant
 3107

 Solde Livret A (intérêts 102 euros)
 12939

 Solde Caisse
 650

 Solde au 31/12/2021
 16696

Pour les adhérents qui veulent plus d'informations contacté le Président ou les trésorières.

Proposition du budget prévisionnel

Le taux de la cotisation passe cette année à 12 euros qui devra être réglée au 31 janvier 2021 pour avoir les avantages tarifs adhérents des prestations.

Le prévisionnel est d'actualité, il évoluera avec les activités qui seront réalisées.

Rapport du commissaire aux comptes par Christian :

Absent excusé.

Vote à l'unanimité des 6 voix

Report des élections prévues cette année en 2023

Une question se pose, plusieurs Administrateurs ne paient plus leur cotisation depuis un minimum de 2 ans, de ce fait si leur situation n'est pas régularisée ils ne pourront plus se représenter aux élections mais pourront rester adhérent s'ils reprennent leur cotisation. Gilles contactera Jean-michel Doliger en raison de ses problèmes de santé pour lui demander s'il veut être Membre d'honneur car Jean-michel a été un moteur dans ses balades guidées et commentées avec les Vadrouilleux et les promenades « Nature » au Marais et à la Hutte Pédagogique pendant les mois de juillet et août pour les touristes.

Composition du Conseil d'Administration et du bureau

<u>Première moitié des Administrateurs</u> éligibles dans quatre ans : Nicolay Martine, Dupont Anne-marie et Crépin Roselyne. Mrs. Dupont Gilles et Morin Michel

<u>Deuxième moitié des Administrateurs</u> seront rééligibles dans un an : Volzaque Thérèse, Barré Michelle, Mrs. Doliger Jean-michel, Acar cyril et Delattre Marc

Si des nouveaux adhérents qui sont du « sang neuf » veulent intégrer l'équipe dirigeante et donner de leur personne, ils seront les bienvenus.

Composition du bureau inchangé

Président Gilles Dupont Vice Président Jean-Michel Doliger Trésorière Anne-Marie Dupont Trésorière adjointe Roseline Crépin

Questions diverses

Aucunes questions par rapport à la convocation n'ont été posées.

Fin de la réunion à 16h00